

Organisation classeur 6ieme

organisation classeur 6ieme

Adresse du site de technologie : <http://clgdc.free.fr>

Mot de passe : clgdc

Extrait du bulletin officiel de l'Education Nationale.

« La technologie désigne l'ensemble des connaissances et des pratiques mises en œuvre pour offrir à des usagers des produits ou des services. » « La finalité proposée pour l'éducation technologique comme élément important de la culture générale est :

- 1) Compréhension, appropriation des démarches de conception, étude, fabrication, essais, utilisation de produits techniques (objets techniques matériels, organisation d'informations en vue d'un but déterminé).
- 2) Compréhension de l'influence de la technique sur la culture d'une société

Présentation de la discipline et de son fonctionnement

Travail personnel, évaluation : Les cours ont lieu une fois tous les quinze jours en demi groupe et une heure toute les semaines en classe entière. Le travail doit par conséquent être fait pour la fois suivante. Tout travail non fait, sera sanctionné . Comme pour toutes les autres matières, il est très important d'adopter une attitude rigoureuse face au travail et cela dès le début de l'année. Une évaluation surprise peut être faite en début de cours pour vérifier le travail des élèves. L'apprentissage de la technologie nécessite comme dans les autres discipline de l'attention, du sérieux, de la rigueur et de la méthode. Il est donc indispensable de bien respecter les consignes données par le professeur .

Absence lors d'un cours : Toute absence entraîne systématiquement le rattrapage du travail effectué en classe pour le cours suivant. La responsabilité du rattrapage suite à une absence incombe à l'absent et non à son correspondant. L'absent doit prendre contact avec son correspondant pour organiser son retour. Tout manquement à cette règle fera l'objet d'une observation de travail.

Tenue du cahier: Le cahier est le support indispensable pour le cours de technologie. Il doit être bien tenue et présent à chaque cours. Il doit comporter les documents , qui devront être collés et complétés proprement. Il existe une note de cahier trimestrielle (voir tableau collé en début de cahier) .

Site internet en ligne :

Un site dédié à la technologie est mis en place. Ce dernier permet de : télécharger des documents ou ressources (cours, modèles edrawings...), de rattraper les cours lors d'une absence, . Ce site permet également aux parents de connaître le travail et de voir l'évolution des activités tout au long de l'année.

Centres d'intérêts étudiés au cours de l'année :

C11. Un objet technique, qu'est ce que c'est et à quel besoin répond-t-il ?

C12 - C13. Un objet technique, de quoi est-il constitué et comment fonctionne t'il ?

C14. Les objets techniques et leurs énergies ?

C15. Un objet technique, avec quoi le réaliser ?

Organisation cahier 6ieme

Organisation cahier 6ieme

Adresse du site de technologie : <http://clgdc.free.fr>

A l'attention des parents d'élèves.

La technologie qui est à la fois une discipline d'activités et une discipline d'acquisition de connaissances, s'appuie sur une démarche technologique et sur une démarche d'investigation. Plusieurs supports et logiciels existent pour développer ces démarches. D'autre part, l'utilisation des technologies de l'information de la communication (Tice) est intégrée dans l'enseignement de la technologie. Il convient donc de montrer à l'élève que l'utilisation de l'informatique recouvre une très grande diversité de domaines et de ressources.

Aussi, afin d'avoir un accès simplifié à ces supports, pour faciliter apprentissage des leçons et pour permettre aux élèves de finir les activités à leur rythme, un site a été mis en place à l'adresse suivante : <http://clgdc.free.fr> mot de passe : **clgdc**

J'espère que ce site donnera aux élèves le goût d'approfondir ces démarches et in finé participera à la promotion de la technologie. Ce site regroupera **au fur et a mesure**, tous les documents de travail, les corrigés, les ressources et les logiciels utilisés en technologie et indispensable pour faire certains devoirs.

Il est donc demandé au cours de l'année de visualiser certains documents de travail se trouvant sur le site ou d'utiliser certains logiciels (ou liens) et je souhaiterais savoir quels sont les élèves qui ne peuvent pas disposer d'un accès à Internet.

Par contre l'absence de connexion ne doit en aucun cas justifier l'absence des devoirs ou révisions. D'autre part, il est demandé en cas de panne d'imprimante ou autre de me prévenir avant pour que je puisse fournir les documents, pour que le travail soit fait.

(Il est rappelé que la bibliothèque de Vitry ou le CDI peut propose aussi des accès internet)

Signature des parents:

Merci de votre compréhension MR LAKHDARI,